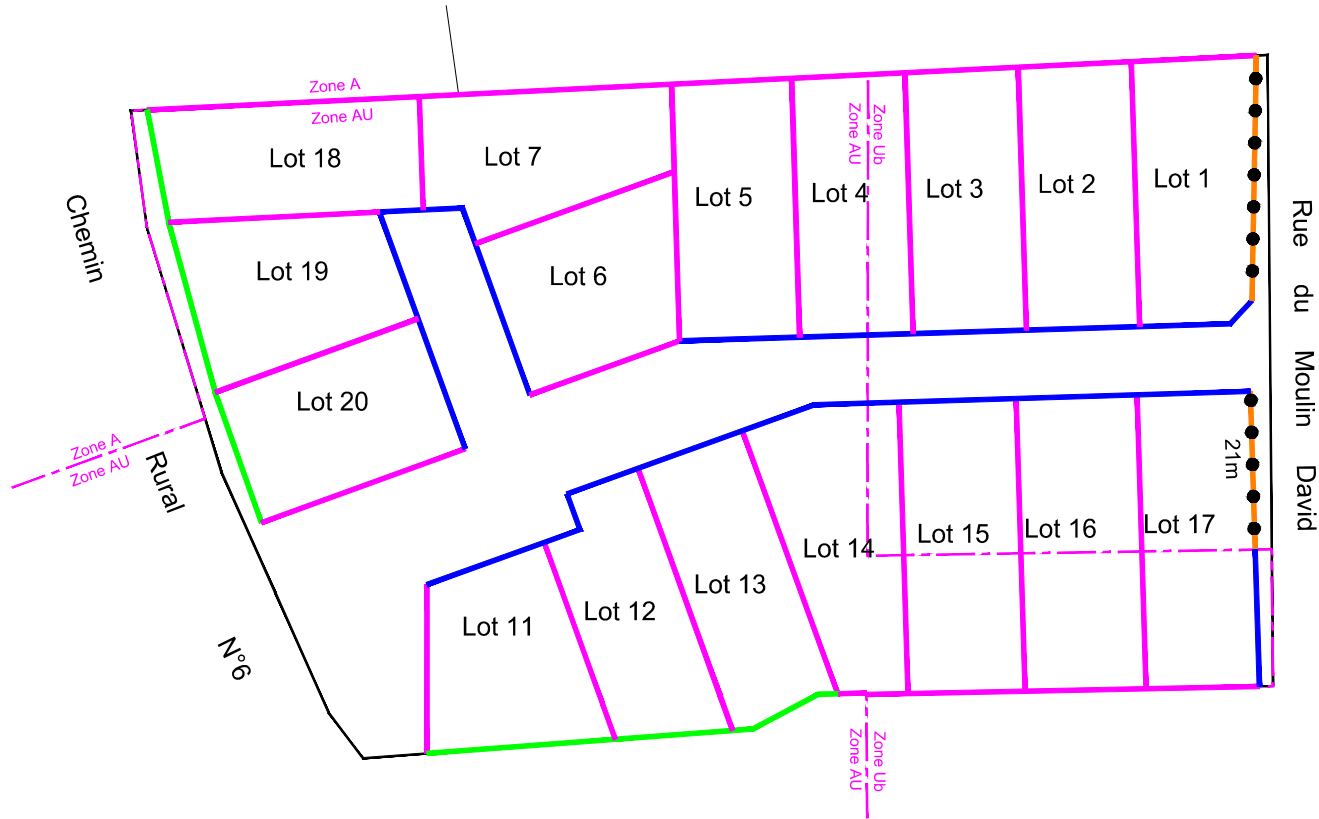
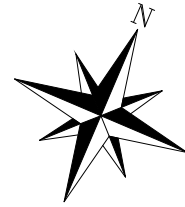




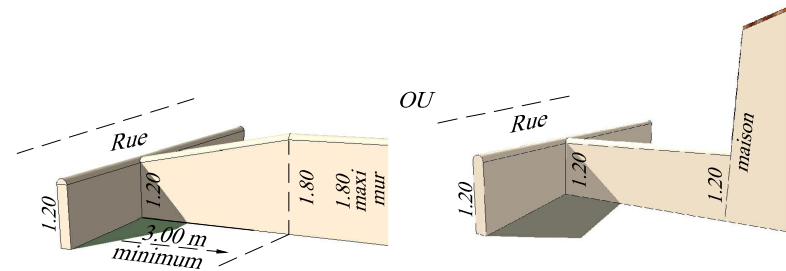
Commune du GUE D'ALLERE

Lotissement Le Champ des Abeilles

SCHEMA DES CLOTURES



- Clôture non obligatoire
Possibilité de clore par un muret d'une hauteur de 1.20m doublé ou non d'une haie d'essences locales variées.
- - Mur plein d'une hauteur maximum de 1.80m (faire transition régulière sur les premiers mètres à partir de l'alignement conformément à l'un des 2 schémas ci contre)
ou
- Grillage d'une hauteur maximum de 1.80m, obligatoirement doublé d'une haie.



- - Muret d'une hauteur de 1.20m doublé ou non d'une haie d'essences locales variées.
ou
- Mur bahut de 1.20m de hauteur maximum surmonté d'un dispositif à claire-voie, l'ensemble n'excédant pas une hauteur de 1.60m
- - Grillage d'une hauteur maximum de 1.80m.

Les haies seront obligatoirement composées d'un mélange d'au moins trois essences locales variées



Département de la Charente-Maritime

Commune du GUE D'ALLERE

Rue du Moulin David

Lotissement Le Champ des Abeilles

PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE

Lot n° 5

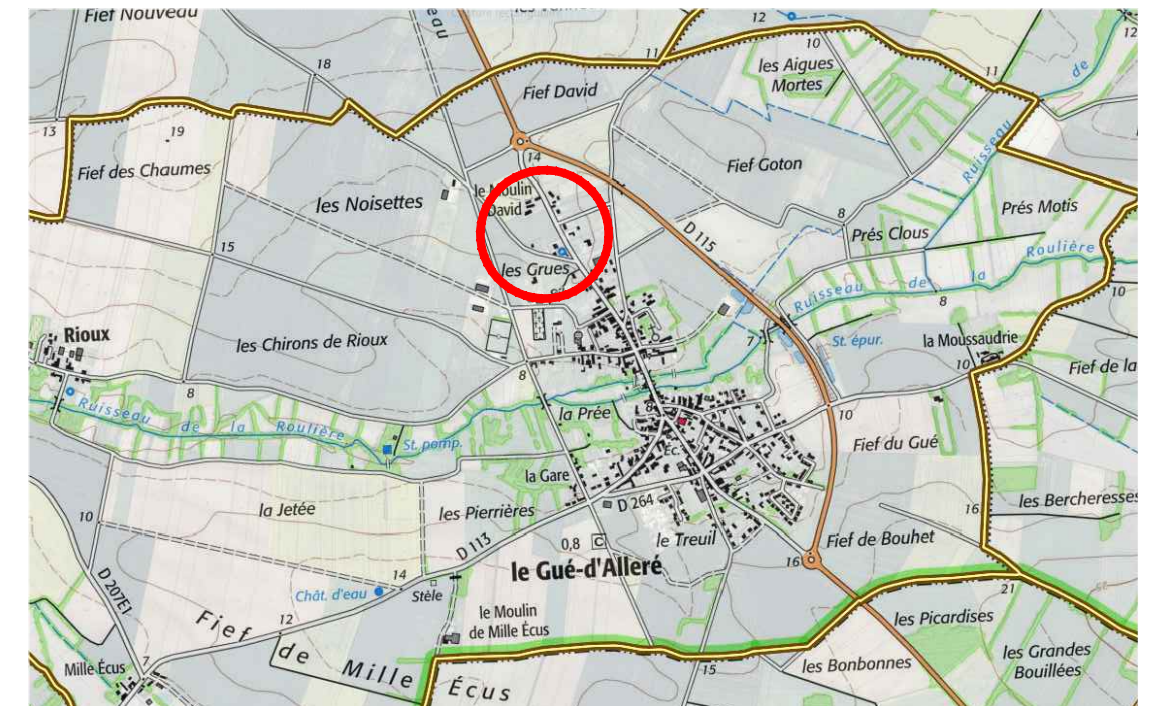
Cadastré: ZB n° 322

Surface : 542 m²

Permis d'aménager n° PA 017186 19 C0003
délivré le 16 décembre 2019 .

Modificatif 1 n° PA 017186 19 C003 M01 délivré le 18 janvier 2021.

Plan de situation



Maître d'Ouvrage

GPM IMMOBILIER
Avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS SUR MER
Tél : 05.46.37.03.00

E-mail : contact@gpm-immobilier.com

Architectes

AERTS ET PLANAS
59, Rue de la République
17300 ROCHEFORT
Tél : 05.46.88.07.48

E-mail : Nicolas.aerts@aerts-planas.com

Géomètre Expert

S.C.P. CHANTOISEAU-BOUTGES
54, Rue de Vaugouin
17000 LA ROCHELLE
Tél : 05.46.43.33.48

E-mail: geometres@bcge17.com

